

# LA PESTE PORCINE AFRICaine

## *Nous sommes tous concernés !*

### **Comment s'y préparer et gérer une éventuelle crise ?**

Ce document est réalisé par la FNC à partir des retours d'expériences, des situations vécues dans la crise qui concerne actuellement la région Grand-Est, du fait de la situation de la PPA en Belgique, ainsi que de différentes sources s'intéressant à la gestion de crise.

Ce document est destiné aux fédérations départementales et régionales des chasseurs.

Actuellement, la France est indemne de PPA et aucun élément factuel ne permet de dire que le virus va arriver, ni où. Cependant, les services de l'Etat se préparent et pourraient vous solliciter dans ce contexte-là. De plus, la préparation de notre réseau garantira, pour chacun, la meilleure gestion possible et la plus apaisée, par nos fédérations départementales et régionales en lien avec leurs partenaires. Les outils et les informations, de ce document, devraient vous y aider.

Ce travail reste théorique et devra être adapté à chaque contexte : la configuration du département, la population de suidé touchée, élevage ou sauvage, la période, chasse ouverte ou pas...

<b>Se préparer en amont de la crise.....</b>	<b>2</b>
1. Constitution de la cellule de crise	
2. Rassemblement de données en lien avec la gestion de la PPA	
3. Rencontre des acteurs sanitaires départementaux et régionaux	
<b>Identifier le démarrage de la crise.....</b>	<b>5</b>
<b>Gestion opérationnelle pendant la crise.....</b>	<b>5</b>
1. Rôle de la cellule de crise pendant la gestion (organisation et communication)	
2. Outils à mettre en place	
3. Suivi des actions et mises à jour régulières	
<b>Rôle des FRC et de la FNC pendant la crise.....</b>	<b>7</b>
<b>Sortie de la crise et bilan.....</b>	<b>8</b>
<b>Annexe 1 : Communication externe en cas de crise liée à la PPA.....</b>	<b>9</b>
<b>Annexe 2 : Quelques éléments de langage pour communication vers les chasseurs et vers l'extérieur.....</b>	<b>11</b>

## **Se préparer en amont de la crise**

Lors de la phase de préparation, c'est-à-dire avant tout cas de PPA en France, il est important d'avoir anticipé différentes actions.

### **1°) Constitution de la cellule de crise**

La composition de cette cellule va être définie en fonction des missions qu'elle aura à remplir.

Ces missions peuvent se découper en 5 axes :

- état des lieux de la situation, bilan des données à rassembler et à acquérir
- anticipation des scénarios, identification des points à négocier
- décisions à prendre pour la gestion de la crise et pour la défense de nos activités chasse
- coordination des actions sur le terrain
- communication :
  - diffusion au sein de la fédération, vers les adhérents, vers le grand public
  - diffusion d'informations régulières vers les fédérations départementales et régionales voisines, ainsi que vers la FNC
  - participation aux réunions départementales.

Le tableau ci-dessous propose un exemple de cellule de crise au niveau d'une fédération départementale, il est bien sûr à adapter en fonction des situations. Il faut prévoir pour chaque personne membre, une autre personne qui pourra la suppléer. En effet, la gestion de crise peut être intense et s'inscrire dans la durée. La personne membre aura probablement des périodes d'indisponibilité (autres réunions et impératifs, congés, maladie etc.). il est indispensable que la personne membre informe régulièrement son suppléant et que toutes ses informations soient stockées dans des dossiers facilement accessibles par le suppléant.

<b>Personne membre de la cellule de crise</b>	<b>Rôle</b>
Au moins 1 élu référent disponible	Assure le lien avec le CA et a mandat pour des prises de décision rapides Assiste aux réunions de crise en préfecture
Directeur	Assure le lien avec l'élu et le CA, a mandat pour des prises de décision rapides Assiste aux réunions en préfecture et avec les DDT et DD(CS)PP et ONCFS
Techniciens/ chargés de mission investis sur le sujet	Assiste aux réunions avec les DDT et DD(CS)PP et ONCFS Réunit et tient à jour les informations nécessaires Est en contact régulier avec le terrain (chasseurs, lieutenants de louveterie...) et peut faire circuler les informations dans un sens ou dans l'autre

Technicien responsable « données et SIG »	Centralise les données produites au fur et à mesure de la crise dans un document unique Met en forme un bilan au moins hebdomadaire des données de surveillance, de prélèvements, de collecte de cadavres etc. Ce bilan peut prendre la forme d'un tableau synthétique, accompagné d'une carte et d'une analyse succincte et explicative des données
Chargé de communication	En fonction des principales décisions prises, gère la communication vers les adhérents (lettre d'information, réseaux sociaux) et vers le grand public (communiqué de presse, site internet etc) à chaque étape de la gestion de la crise

Une première réunion de la cellule de crise au sein de la Fédération entre les personnes concernées peut être faite afin de bien informer chacun de son rôle et de ce qui est attendu de lui.

## 2°) Rassemblement de données en lien avec la gestion PPA

Liste non exhaustive des données à rassembler en amont de la crise, car elles pourraient s'avérer nécessaires à un moment ou un autre de sa gestion.

Domaine	Données
Chasse	Liste des détenteurs de droit de chasse, type de détenteurs (ACCA/association/privé), idéalement avoir une <a href="#">cartographie des territoires</a> de chasse (ou bien prévoir de la faire rapidement sur les zones concernées suite au 1 <sup>er</sup> cas)
Gestion du Sanglier	Type de gestion (plan de chasse ? autre ?), période de chasse/de destruction, nombre de jour de chasse, suivi des prélèvements mis en place, fréquence, si plan de chasse : catégorie et coût des bracelets
Abondance de la population	Prélèvements des 3 à 5 dernières années par commune/territoire/UG, niveau de dégâts des 3 à 5 dernières années
Venaison	Valorisation de la venaison existante ? Quels types de circuits ? Connaissance de chambres froides sur le territoire ?
Déchets de chasse	Quelles méthodes les plus courantes ?
Communication de la FDC avec ses adhérents	Mailing déjà en place ? courrier ? SMS ? Site internet ? Réseaux sociaux ?
Milieu	% forêt domaniale/ forêt gérée par ONF/forêt privée/ cultures
Territoires clos	Présence de parcs ? Enclos ? Elevages de sanglier ? Chasses commerciales sanglier ?
Matériel	La FDC a-t-elle des bâches de coffres ? Des pulvérisateurs ? des bottes ? des sacs Sagir ?...

### **3°) Rencontre des acteurs sanitaires départementaux et régionaux**

Suite à ce recensement d'informations, il est recommandé de prendre rendez-vous avec a minima la DD(CS)PP, administration départementale en charge entre autre des questions de santé animale et donc d'une éventuelle gestion de peste porcine africaine.

Ce rendez-vous sera l'occasion de rencontrer les personnes qui seront probablement en charge de la gestion de la PPA et de se faire connaître comme un acteur du sanitaire. L'objectif est de présenter les données rassemblées, les actions faites et qui peuvent être mises en place par les chasseurs et les Fédérations (au niveau local, départemental ou régional) et être reconnu comme un acteur majeur de la gestion d'une potentielle future crise, afin de s'assurer d'être associé aux discussions dès les premières questions et discussions locales. Cette réunion peut aussi être l'occasion d'anticiper ensemble des problèmes à résoudre, de travailler à des cas théoriques etc...

Il peut aussi être intéressant de rencontrer les autres structures en charge du sanitaire du département/de la région. Au minimum, il est important d'avoir préparé le recensement de ces structures, des personnes avec qui vous pourriez avoir des contacts (par exemple par le biais des réunions du CROPSAV) et leurs coordonnées (mails, téléphone, voire téléphone portable). Attention ces personnes ne sont pas forcément les interlocuteurs habituels des fédérations, c'est pourquoi il est important de prendre leur attaché en amont.

Structure et identité des personnes	Mail	Téléphone fixe	Téléphone portable
DRAAF			
DD(CS)PP directeur			
DD(CS)PP responsable PPA			
DDT Directeur			
DDT responsable chasse			
GDS Président			
GDS Directeur			
Chambre d'Agriculture Président			
Chambre d'Agriculture Directeur			
SD ONCFS liste des agents			
ONF Directeur			
ONF responsable chasse			
Laboratoire vétérinaire départemental			
LDAV 67 agréé PPA	lvd.67@bas-rhin.fr	03 69 33 23 23	
LDAV 72 agréé PPA	contact@inovalys.fr	02 51 85 44 44	
LNR	<a href="mailto:uvip@anses.fr">uvip@anses.fr</a>	02 96 01 62 22	
Représentant de l'interpro porc (Inaporc)			
Représentant de la Fédération Nationale Porcine			
Services de la Préfecture en charge de la santé animale			
Services de la Préfecture en charge de la gestion de crise			

## **Identifier le démarrage de la crise**

Une crise est une rupture dans le fonctionnement normal d'une organisation, résultant d'un événement brutal et soudain, et qui menace la stabilité de la structure. Dans le cas de la PPA, la crise sera déclenchée par la déclaration d'un premier cas en France, chez un sanglier ou un porc. Elle sera plus aigüe dans le département concerné et les départements voisins.

## **Gestion opérationnelle pendant la crise**

Lorsque la crise démarre, la cellule de crise de la fédération va entrer en gestion opérationnelle. Elle doit alors être réunie à une fréquence très régulière, de quotidienne au plus fort de la crise à hebdomadaire quand la pression se relâche.

### **1°) Rôle de la cellule de crise pendant la gestion (organisation et communication)**

La cellule de crise a pour rôle d'identifier les enjeux en cause et la stratégie à mettre en œuvre en imaginant les scénarii à court, moyen et long terme. En ce qui concerne la crise liée à un cas de PPA chez un sanglier ou un porc, qui plus est en élevage plein air, l'enjeu pour le monde de la chasse est l'éradication de la maladie le plus rapidement possible pour que la fermeture de la chasse au sanglier dure le moins longtemps possible.

La stratégie à mettre en œuvre est de gérer au mieux et au plus vite en s'impliquant rapidement pour détecter les premiers cas et en mettant rapidement en œuvre les mesures de surveillance, de gestion (participer au ramassage des cadavres) et de prévention (réduire drastiquement les populations de sangliers). Cette stratégie permettra de réduire au maximum la période de contrainte pour la chasse.

La cellule de crise de la fédération doit :

-organiser et coordonner les actions en définissant qui fait quoi, cela nécessite d'avoir des outils de partage d'informations visant à tenir informées toutes les personnes de la cellule de crise,

-mettre à jour et centraliser les données recensées en amont de la crise

-communiquer vers les collègues au sein de la FDC, vers les FDC voisines, la FRC concernée, la FNC, ce rôle est d'autant plus important lorsque la crise touche plusieurs départements ou régions voisins, en effet il est alors fondamental d'échanger avec les autres fédérations et essayer le plus possible d'avoir des positions communes pour répondre aux demandes de l'Administration,

-travailler avec les autres structures concernées par cette crise : DD(CS)PP, DDT, ONCFS, lieutenants de louveterie, forestiers, etc. en leur transmettant les données nécessaires si possible avec un premier niveau d'analyse,

-maintenir un climat rassurant et calme afin de travailler le plus sereinement possible, attention à ne pas épuiser ses forces en peu de temps, la crise risque de durer.

Dans le travail avec les autres structures concernées (administrations, ONCFS, forestiers, éleveurs etc), il sera indispensable que la fédération demande dès le début qui est le chef de file au niveau départemental et/ou régional. Les administrations doivent pouvoir dire aux acteurs locaux dont la fédération, qui pilotera le dispositif à cette échelle et donc qui est l'interlocuteur privilégié de la fédération. Il ne faut pas hésiter à insister sur ce point si l'administration ne donne pas directement un contact.

## **2°) Outils à mettre en place**

Différents outils de partage d'information existent et peuvent convenir ou pas aux différentes fédérations.

Ce partage d'informations doit reposer sur deux éléments :

- un tableau de bord interne à la fédération qui servira à noter au fur et mesure du temps tous les évènements liés à la crise : premiers cas, parutions d'arrêtés ministériels ou préfectoraux, les principales réunions, les dates de transmission d'information etc...
- un tableau de suivi des prélèvements de sanglier/de ramassage de cadavres, décrivant de façon plus précise les actions mises en œuvre par la fédération en s'appuyant sur ses chasseurs.

## **3°) Suivi des actions et mises à jour régulières**

Les différentes actions identifiées par la cellule de crise et avec les partenaires départementaux et régionaux doivent être mises en place. Elles sont notées dans le tableau de suivi au fur et à mesure.

Pour exemple dans les départements 08, 54 et 55, les actions que les FDC ont dû mettre en œuvre rapidement sont :

- pose et entretien d'une clôture électrique
- mobilisation, formation et mise en œuvre de patrouilles de chasseurs pour la recherche active de cadavre
- réunions, animation et formations des chasseurs.

Autant d'actions qui ont nécessité un temps de travail considérable à mobiliser en très peu de temps pour les fédérations.

La cellule de crise de la fédération doit aussi s'assurer d'être bien destinataire des informations les plus récentes de la part de l'administration, pour cela, elle ne doit pas hésiter à recontacter régulièrement le « pilote » départemental ou régional.

Il ne faut pas hésiter à proposer la signature de convention de mise à disposition de données afin de cadrer l'utilisation qui en sera faite par l'administration et les partenaires.

Enfin il faut aussi essayer d'évaluer les besoins à venir de la fédération, aussi bien en termes de temps de travail, que de matériel ou autres, afin d'adresser des demandes de soutien à l'Etat.

## Rôle des FRC et FNC pendant la crise

Une crise PPA sera systématiquement gérée par le niveau régional de l'Administration, c'est-à-dire la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, puisque le territoire sur lequel des mesures devront être prises (zone infectée + zone d'observation) sera bien souvent suffisamment étendu pour concerter plusieurs départements. Il est donc très important que dès le démarrage de la crise la FDC concernée contacte sa FRC ainsi que la FNC.

Il est indispensable que la ou les FRC concernées jouent un rôle majeur de coordination des FDC et de transmission des informations entre la DRAAF et les FDC. Les FRC doivent elles aussi se préparer à la crise en partageant avec leurs FDC les travaux menés sur la constitution de cellules de crise de FDC, le recensement des acteurs clés (avec le tableau spécifique régional ci-dessous), et le rassemblement des données en lien avec la gestion de la PPA au niveau régional. La FRC peut aussi proposer aux FDC des outils communs pour le suivi de la crise (tableau de bord), pour le recensement des données de FDC et leur mise à jour (ex : données de prélèvement de sanglier) etc.

Pendant la crise, la FRC est l'interlocuteur principal de la DRAAF et de la FNC. Elle participe aux réunions régionales d'animation de la gestion de cette crise. Elle doit :

- recenser les difficultés rencontrées par les FDC et les transmettre à la DRAAF et à la FNC
- accompagner les FDC dans la mise en œuvre des actions de terrain et dans leur suivi
- accompagner les FDC dans les démarches administratives qu'elles auront probablement à faire pour obtenir un accompagnement financier
- anticiper avec les FDC concernées et la FNC, les évolutions du dispositif de gestion de crise et être force de proposition auprès des autorités administratives
- assister aux CROPSAV qui se réuniront et y porter la position des FDC.

La FNC assure quant à elle le volet national de ce dispositif. Elle est en lien avec l'administration nationale qui gère les crises en santé animale : la Direction Générale de l'Alimentation, et assiste aux réunions de la cellule de crise nationale, ainsi qu'au CNOPSAV. Elle doit :

- recenser les difficultés rencontrées par les FDC et remontées par la FRC
- identifier les blocages potentiels et intervenir à son niveau pour les lever
- faire un retour des positions nationales des différents acteurs aux FRC et FDC concernées
- soutenir les FRC et FDC dans leur mise en œuvre des actions de terrain et dans leur suivi.

Afin de garantir la meilleure efficacité possible de nos actions et la meilleure cohérence possible de nos positionnements, il est fondamental que les 3 niveaux : départemental, régional et national fonctionnent ensemble. Il faudra mettre en place des systèmes de retours réguliers d'informations dont le format dépendra du nombre de fédérations concernées (compte-rendu hebdomadaire d'activité, réunion téléphonique hebdomadaire, autres). Cette étape pourra sembler lourde car cela ajoutera une réunion ou une tâche à accomplir, aux nombreuses réunions et tâches qui se présenteront, mais c'est une étape indispensable et qui fera gagner du temps et de l'efficacité à chacun.

### **Sortie de la crise et bilan**

La crise s'arrête lorsque les mesures prises durant sa gestion sont levées. Identifier la fin de la crise n'est pas aussi facile que cela en a l'air. Par exemple, surveillance restera en place, même lorsqu'il ne semblera plus y avoir de sangliers positifs dans une zone déterminée, en effet le risque de recontamination de sanglier à partir d'un reste de cadavre local, et donc de redémarrage de la crise sera élevé. Il est important de maintenir une cellule de crise informée et réactive, même à minima, durant toute sa durée.

Enfin, lors de la sortie de crise, la réalisation d'un bilan sera très bénéfique afin d'identifier ce qui a bien fonctionné et ce qui doit être amélioré. Il pourra s'appuyer sur le tableau de suivi des activités et s'appuiera sur des échanges avec chaque membre de la cellule de crise.

**Annexe 1 :  
Communication externe (médias/grand public) en cas de crise liée à la PPA**

Dès la survenue d'un cas en France, dans votre région, voire dans votre département, la fédération sera probablement très sollicitée par des journalistes. Il est important de répondre à leurs demandes afin de ne pas laisser la place aux rumeurs.

Une ou deux personnes peuvent être chargées de ce rôle-là au sein de la fédération, cela leur permettra de se former en amont et d'acquérir de l'expérience.

Cette fiche vise à leur donner des éléments de base pour ce type de communication.

**Objectif de la communication avec un journaliste**

Montrer que l'on a la volonté de prendre en compte les évènements dans l'objectif de mettre en place les actions correctrices appropriées.

**Conduite de l'interview**

Nécessité de créer un climat favorable avec le journaliste en partageant nos positions et préoccupations, d'avoir de bonnes relations avec lui, de ne pas se mettre dans une position d'accusé face à un juge, mais plutôt de partenaire.

Quelques règles de base sont résumées ci-dessous :

- rester sur des informations factuelles sans jugement de valeur
- ne donner que des informations vraies ou bien exprimer clairement que ce qu'on dit est une hypothèse
- rester cohérent dans les messages donnés
- répéter les messages de fond important « les chasseurs sont présents/jouent leur rôle/ comprennent la nécessité de réduire les populations de sangliers »...

**Structure et contenu de l'interview**

Les 3 étapes à suivre sont les suivantes :

**- L'écoute et la prise d'informations 15 % du temps d'intervention**

Cette étape vise à écouter, contextualiser et à s'assurer qu'on a bien compris la question/demande du journaliste.

- La **discussion** doit être ciblée selon le problème cité environ 70 % du temps de l'entretien

Faire dire à l'interlocuteur, quels sont les éléments d'information qu'il détient. Rappeler les données connues par la fédération et communicables, les conséquences des décisions prises par l'administration pour les chasseurs, leur activité et leurs structures fédérales (problème de la chasse des cervidés si interdiction de chasse en forêt, problème de perte de validation de permis si plus de chasse au grand gibier... Rappeler aussi les problématiques des chasseurs en fonction des contraintes qu'ils auront (attentes d'une chasse plus importante, alors que la chasse fait actuellement l'objet de critiques virulentes, complexité de faire diminuer fortement les populations de sangliers, investissement de temps important pour la réalisation de patrouilles de recherche de cadavres etc.).

Elargir le débat en communiquant positivement sur le rôle des chasseurs (surveillance par Sagir renforcé, prévention par la diminution des populations de sangliers, participation aux actions demandées par l'Etat...).

Enfin exprimer les souhaits et propositions des chasseurs concernant la gestion des 1ers cas de PPA, sur la cohérence du zonage par rapport au Sanglier etc

**La conclusion environ 15 % du temps de l'entretien**

La conclusion doit valoriser les efforts mis en place au niveau des Fédérations de Chasseurs, aussi bien le rôle positif des chasseurs dans la surveillance et l'implication des structures dans la gestion, que l'importance des activités économiques et humaines liées à la chasse.

Enfin, elle doit se terminer par une ouverture/proposition :

- « nous restons disponible pour donner d'autres informations ou pour montrer tel ou tel aménagement de terrain » (si cela ne pose pas de problème de biosécurité)
- Ou renvoyer vers un autre interlocuteur sur un sujet particulier (au sein de la FDC ou de l'administration).

**Annexe 2 :**

**Quelques éléments de langage pour communication vers les chasseurs et vers l'extérieur**

- Le virus de la PPA n'infecte que les porcs et les sangliers, aucun danger pour la santé humaine.
- Un cas en France est une catastrophe pour la filière porcine qui est très majoritairement exportatrice et représente un poids économique très important.
- Les fédérations de chasseurs françaises sont contre les importations de sangliers vivants. Le président de la FNC a déjà demandé à ce que l'on puisse interdire toute importation de sanglier.
- Les fédérations de chasseurs françaises travaillent avec leurs administrations locales (DDT DDecPP) afin que la réglementation française soit appliquée dans les parcs et enclos français. Ces territoires clos sont présents en quantités très différentes selon les départements.
- Les cas de PPA en Europe sont pratiquement tous dûs aux activités humaines : la chasse est une activité qui risque de diffuser le virus, nous devons être très vigilants, respecter les mesures de surveillance (Sagir), d'hygiène et de biosécurité qu'on attend de nous.
- Un cas en France est aussi une catastrophe pour la chasse au sanglier qui risque de se voir imposer des contraintes, et peut-être sur plusieurs années.
- L'arrivée du virus dans une population de sangliers dense entraînera une gestion plus difficile et plus longue de la maladie. Il est donc important dès aujourd'hui de profiter de la saison de chasse pour réduire nos populations au maximum. Les conséquences pour la chasse seront alors réduites.